



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 19/01/2023

Nombre de membres		
Afferents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	27	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2023, le 19 Janvier à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni à la Maison du Village de Seugy, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur SPECQ André, Premier Vice-Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 11/01/2023.

Présents : M. POIRIER Henri, M. GAUBOUR Jacques, M. GAL Olivier, M. HERVIN Claude, M. HADDAD Edmond, M. ROCHER Nicolas, M. WROBLEWSKI Didier, M. DUFUMIER Dominique, M. FERRACHAT Sébastien, M. LEDOUX Eric, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. MONNEINS François, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, M. EPALLE Jean, M. MOREL Cyril, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric, M. MOULA Nicolas, M. BARBIER Jean-Michel, M. CAZIEUX Jean-Marie
Suppléant(s) : M. GAL Olivier (de M. THERRY Eric), M. HERVIN Claude (de M. DUCLOS Jean-Noël), M. HADDAD Edmond (de M. FAUVIN Patrick), M. ROCHER Nicolas (de M. PIN Daniel), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric)

Absent(s) excusés : M. DESSE Daniel, M. DUCLOS Jean-Noël, M. VARON Bernard, M. FAUVIN Patrick, M. PIN Daniel, Mme POLLET Clarisse, M. THERRY Eric M. DESHAYES François,

Absent(s) : M. MULLER Patrick, M. ROUDEAU-COOPER Laurent, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MANSOUX Michel, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme LOURME Sophie, M. BUISSON Jean-Michel, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. BOUFFLET Pierre, M. GUEDON Eric, M. COLLOBER Ernest, M. ABITANTE Nicolas, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël, M. DE NOAILLES Emmanuel

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

2023-013 – Adhésion des communes de Plailly et Mortefontaine pour la compétence Eaux Pluviales Urbaines

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu la loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 dite loi NOTRe

Vu la délibération n°2019-030 du 13 Novembre 2022 portant modification statutaire du SICTEUB pour la compétence Eaux Pluviales Urbaines

Vu la délibération n°94/2022 du 15 Novembre 2022 portant dissolution du SIVOM Plailly-Mortefontaine et adhésion de la commune de Mortefontaine au SICTEUB pour la compétence Eaux Pluviales Urbaines

Vu la délibération n°5812/2022 du 13 Décembre 2022 portant dissolution du SIVOM et adhésion de la commune de Plailly au SICTEUB pour la compétence Eaux Pluviales Urbaines

Considérant que depuis Le 1^{er} Janvier 2020, le SICTEUB de la Thève et de l'Ysieux a pris la compétence Eaux Pluviales Urbaines. Elle l'exerce de manière obligatoire pour les quatre communes de la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France. Elle a mis cette compétence à la carte pour le reste des communes du SICTEUB.

Considérant que les communes de Plailly et Mortefontaine ont demandé à adhérer au SICTEUB pour la compétence eaux pluviales urbaines suite à la dissolution du SIVOM.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité:

- **DE PRENDRE ACTE** de l'adhésion des communes de Plailly et Mortefontaine pour la compétence eaux pluviales urbaines
- **DIT** que cette délibération annule et remplace la délibération n° 2022-045

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 23/01/2023
Le Président

